

QUELQUES CHIFFRES SUR LA PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION SUR L'ARC MEDITERRANEEN

Indicateurs liés aux risques d'inondation produits par la mission interrégionale dédiée pour la coordination zonale de la prévention des inondations sur l'arc méditerranéen.

Caractérisation et suivi des risques d'inondation

Bilan de la mise en œuvre et de la performance des actions de prévention.

Pour en savoir plus :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/inondations-arc-mediterraneen-r2225.html>

Contexte et problématique:

Des indicateurs liés aux risques d'inondation sur l'arc méditerranéen ont été produits afin de disposer de représentations thématiques sur le territoire. Ils permettent de mesurer l'état et l'évolution du risque, de suivre la bonne mise en œuvre des politiques publiques de gestion des risques, et dans une certaine mesure d'évaluer l'efficacité de celles-ci. Ces indicateurs sont fondés sur les données remontées du terrain et issus pour certains d'une extraction des indicateurs produits par l'Observatoire National des Risques Naturels (ONRN).

Chiffres clés sur les 15 départements de l'arc méditerranéen:

Exposition aux risques d'inondation

- 36 % de la population (3 236 154 habitants) vit dans l'emprise potentielle d'inondations extrêmes, appelée l'Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles (EAIP) par débordement de cours d'eau.
- 2,6 % de la population (236 603 habitants) vit dans l'EAIP submersion marine. Si l'on considère uniquement les communes du littoral, 7,3 % de la population littorale est soumise à l'EAIP submersion marine.
- 148 communes présentent plus de 75% de leur population dans l'EAIP.

Sinistralité

- 61 % des communes (2250 communes) ont subi de 1995 à 2013 des sinistres indemnisés par les assureurs au titre du régime des Catastrophes Naturelles pour le péril inondation
- 5 communes (Draguignan, Fréjus, Arles, Montpellier et Marseille) présentent un coût cumulé des sinistres inondation de 1995 à 2013 compris entre 100 millions et 265 millions d'euros.
- 96 % des communes (3550 communes) ont été reconnues au moins une fois comme ayant subi une catastrophe naturelle liée aux inondations.
- Les 5 communes où l'état de catastrophe naturelle, lié aux inondations, a été reconnu le plus grand nombre de fois sont toutes situées dans le département des Alpes-Maritimes (Saint-Laurent du Var 28 fois, Cannes 31 fois, Cagnes-sur-Mer 32 fois, Antibes 39 fois et Nice 40 fois). Viennent ensuite les communes de Narbonne et Marseille, reconnues 24 fois en état de catastrophe naturelle lié aux inondations.

Prévention des risques d'inondation

- 48 % des communes (1773 communes) sont couvertes par un plan de prévention des risques d'inondation (PPRI).

- 52 % des communes (1893 communes) possèdent ou ont engagé un projet Programme d'actions pour la prévention des risques d'inondation (PAPI) ou Plan de Submersion Rapide (PSR).
- 25,4 % des communes sont abonnées au dispositif d'avertissement de pluies intenses à l'échelle de commune (APIC).

